



**PROCÈS VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE SES
DU JEUDI 3 AVRIL 2014**

SES, Société Anonyme
R.C. Luxembourg B 81.267
Château de Betzdorf
L-6815 Betzdorf

Bureau: M. René STEICHEN, Président
M. Pierre MARGUE, Secrétaire
Mme Anne REULAND, Scrutateur
M. Carlo MATAGNE, Scrutateur

Procès Verbal

de l'Assemblée Générale Annuelle de SES convoquée le jeudi 3 avril 2014 à 10 heures 30 au Château de Betzdorf.

La séance est ouverte à 10 heures 35 par Monsieur René Steichen, Président du Conseil d'Administration qui souhaite la bienvenue à tous les participants à cette Assemblée Générale Annuelle.

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate que:

- I. La présente Assemblée a pour ordre du jour:
 1. Liste de présences, quorum et adoption de l'ordre du jour
 2. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs
 3. Présentation par le Président du rapport d'Activités du Conseil d'Administration
 4. Présentation des principaux développements de la société pendant l'année 2013 et perspectives
 5. Présentation des résultats financiers pour l'exercice 2013
 6. Présentation du rapport du réviseur d'entreprises
 7. Approbation du bilan au 31 décembre 2013 et du compte de profits et pertes pour l'exercice 2013
 8. Décision sur l'affectation du résultat net de l'exercice 2013
 9. Transferts entre comptes de réserves
 10. Décharge à donner aux administrateurs
 11. Décharge à donner au réviseur d'entreprises
 12. Election statutaire du réviseur d'entreprises pour l'année 2014 et fixation de sa rémunération
 13. Résolution permettant à la société l'acquisition de ses propres FDRs et/ou actions de la catégorie A ou B
 14. Nomination de six membres du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans
 15. Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'Administration
 16. Divers
- II. Conformément aux dispositions légales, les actionnaires ont été convoqués par le Président du Conseil d'Administration par lettre recommandée en date du 28 février 2014.

- III. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et les membres du Bureau restera annexée en copie à l'original du présent procès-verbal.

Resteront également annexées à l'original des présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du Bureau.

- IV. Lors de l'ouverture de la séance, il résulte de cette liste de présence que sur les 337.600.000 actions de la catégorie A et les 168.800.000 actions de la catégorie B représentant l'intégralité du capital social, 337.183.382 actions de la catégorie A et la totalité des actions de la catégorie B sont présentes ou représentées. Les 532.510 FDRs détenus par SES ne participeront pas au vote.
- V. L'Assemblée est par conséquent régulièrement constituée pour délibérer valablement sur son ordre du jour.

* * *

1. Liste de présences, quorum et adoption de l'ordre du jour

Les actionnaires prennent acte que plus de la moitié des actions de la catégorie A et toutes les actions de la catégorie B sont représentées, de sorte que conformément à l'article 24 des statuts, l'Assemblée peut valablement délibérer. L'ordre du jour reproduit sur la lettre de convocation du Président du Conseil d'Administration envoyée aux actionnaires le 28 février 2014 est adopté à l'unanimité. La lettre de convocation a été accompagnée de l'ensemble de la documentation de référence y inclus les projets des résolutions soumises aux actionnaires. Tous les documents ont pu être consultés aussi sur le site internet de SES www.ses.com.

2. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs

Monsieur le Président désigne Monsieur Pierre Margue comme secrétaire. Sur proposition du Président, l'Assemblée choisit Madame Anne Reuland et Monsieur Carlo Matagne comme scrutateurs.

3. Présentation par le Président du rapport d'activités du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 30 des statuts, Monsieur le Président présente le rapport d'activités du Conseil d'administration dans lequel les activités et l'évolution de la Société pendant l'année 2013 sont résumées. Ce rapport qui a été élaboré suivant

les prescriptions de l'article 68 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés telle qu'elle a été modifiée a été envoyé aux actionnaires le 28 février 2014. Il a été intégré dans le rapport annuel de la société.

L'Assemblée prend acte du rapport d'activités du Conseil d'Administration.

4. Présentation des principaux développements de la Société pendant l'année 2013 et perspectives

Le Directeur Général, Président du Comité Exécutif décrit les principaux développements de la Société pendant l'année 2013 et les perspectives.

L'Assemblée prend acte du rapport donné par le Directeur Général.

5. Présentation des résultats financiers pour l'exercice 2013

Le Directeur Financier, Membre du Comité Exécutif explique et commente les résultats financiers de l'année 2013.

L'Assemblée prend acte du rapport donné par le Directeur Financier.

6. Présentation du rapport du réviseur d'entreprises

Conformément à l'article 29 des statuts, le rapport du réviseur d'entreprises PriceWaterhouseCoopers, a été envoyé aux actionnaires avec la lettre d'invitation le 28 février 2014.

PriceWaterhouseCoopers déclare dans son rapport avoir examiné les comptes annuels et les comptes consolidés qui présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société. Monsieur Gilles Vanderweyen donne lecture du rapport du réviseur d'entreprises. L'Assemblée prend acte du rapport du réviseur externe en conformité avec l'article 30 des statuts.

7. Approbation du bilan au 31 décembre 2013 et du compte des profits et pertes pour l'exercice 2013

Le Président déclare que les bilans et les comptes de profits et pertes consolidés et de la SES S.A. ont été envoyés aux actionnaires le 28 février 2014 avec la lettre de convocation. Un résumé de ces documents est affiché permettant aux actionnaires d'avoir les chiffres de référence visualisés pour le vote d'approbation des comptes de l'exercice 2013.

Avec 504,754,693 voix, contre 67,538 et 628,641 abstentions, l'Assemblée approuve le bilan et le compte de profits et pertes consolidé et le bilan et le compte de profits et pertes de la société SES S.A. arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils ont été envoyés aux actionnaires le 28 février 2014.

8. Décision sur l'affectation du résultat net de l'exercice 2013

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver l'affectation du résultat net de l'exercice 2013 d'un montant de 388,847,085.84 EUR tel qu'envoyé aux actionnaires le 28 février 2014. Il est proposé de payer un montant total de 433,478,400 EUR comme dividende ce qui correspond à un montant de 1,070 EUR par action de la catégorie A et à un montant de 0,428 EUR par action de la catégorie B. Le dividende sera payé le 24 avril 2014.

Avec 504,936,993 voix, contre 0 et 513,879 abstentions, l'Assemblée approuve l'affectation du résultat net de l'exercice 2013 tel que proposé.

9. Transferts entre comptes de réserve

Avec 504,936,993 voix, contre 0 et 513,879 abstentions, l'Assemblée approuve les transferts proposés entre comptes de réserve comme indiqué aux points A à C dans le document envoyé aux actionnaires ensemble avec la lettre de convocation envoyée le 28 février 2014.

10. Décharge à donner aux administrateurs

En conformité avec les textes légaux et avec l'article 27 des statuts, l'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs avec 500.825.319 voix contre 4,105,869 et 519,684 abstentions.

11. Décharge à donner au réviseur d'entreprises

En conformité avec l'article 27 des statuts, et avec 504.575.794 voix contre 130,194 et 744,884 abstentions, l'Assemblée donne décharge au réviseur d'entreprises.

12. Election statutaire du réviseur d'entreprises pour l'année 2014 et fixation de sa rémunération

L'Assemblée décide avec 490,981,069 voix contre 13,842,859 et 626,944 abstentions de conférer à PricewaterhouseCoopers le mandat de réviseur d'entreprises pour l'exercice 2014 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale et de fixer la rémunération du réviseur d'entreprises aux notes de frais et honoraires à établir par ce dernier, l'Assemblée ayant noté que le Comité d'Audit a approuvé à cet effet un budget des frais et honoraires pour le réviseur d'entreprises de 1.470.000 EUR.

13. Résolution permettant à la société l'acquisition de ses propres FDR et/ou actions de la catégorie A ou B

L'Assemblée décide d'approuver avec 504,200,057 voix contre 736,936 et 513,879 abstentions la résolution permettant à la société d'acquérir un maximum de 5.000.000 millions de ses propres FDR et/ou actions de la catégorie A , et un maximum de 2.500.000 de ses propres actions B. Le texte de la résolution a été

envoyé aux actionnaires avec la lettre d'invitation le 28 février 2014.

La contre-valeur d'acquisition des actions de la catégorie A, et/ou des FDRs ne pourra pas être inférieure à 15 EUR ni supérieure à 35 EUR par action de la catégorie A ou FDR. La contre-valeur d'acquisition des actions de la catégorie B ne pourra pas être inférieure à 6 EUR ni supérieure à 14 EUR par action.

14. Election de six administrateurs pour trois ans

Le Président explique que les actionnaires sont invités à élire 4 administrateurs représentant les actionnaires de la catégorie A et 2 administrateurs représentant les actionnaires de la catégorie B pour une durée de trois ans.

Les noms et les CVs des 6 candidats proposés par le Comité de Nomination en vertu de l'article 9 des statuts ont été envoyés aux actionnaires avec la lettre d'invitation du 28 février 2014.

Le Président informe l'Assemblée que le résultat des élections sera communiqué dès qu'il sera disponible, probablement dans la demi-heure après l'Assemblée Générale.

15. Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'Administration

Le Président se réfère à la proposition du Conseil d'Administration sur la fixation de la rémunération des membres du Conseil, telle qu'elle a été envoyée aux actionnaires avec la lettre d'invitation du 28 février 2014.

Avec 504.893.895 voix contre 40,098 et 513,879 abstentions, l'Assemblée approuve la proposition soumise par le Conseil d'Administration.

16. Divers

Plusieurs actionnaires posent des questions relatives à (i) la capacité de la société de payer un dividende sans devoir toucher aux réserves; (ii) le free cash flow généré par SES et les opportunités qui en découlent ; (iii) l'impact des retransmissions des programmes de télévision via internet sur le modèle économique de la société ; et (iv) l'impact éventuel de sanctions contre la Russie sur le lancement de Astra 2G.

Les membres de la Direction répondent à ces questions.

Plus aucun sujet n'étant abordé sous ce point, le Président suspend la séance pour permettre au bureau de l'Assemblée de procéder au décompte des voix exprimées pour la nomination des 6 administrateurs.

Après avoir levé la suspension de la séance, le Président proclame les résultats du vote émis sous le point 14.

Sont élus (dans l'ordre décroissant du pourcentage de voix favorables obtenues) parmi les actionnaires de la catégorie A :

	Votes pour	Votes contre	Abstentions	Pourcentage
Ramu Potarazu	504,588,004	346,856	514,231	99.931 %
Marc Beuls	504,531,444	401,968	515,679	99.920 %
Bridget Cosgrave	504,406,630	415,516	627,445	99.918 %
Marcus Bicknell	504,331,749	603,463	513,879	99.880 %


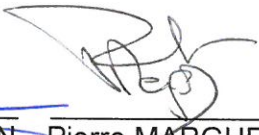

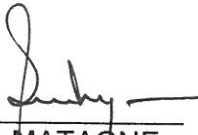
Sont élus (dans l'ordre décroissant du pourcentage de voix favorables obtenues) parmi les actionnaires de la catégorie B :

	Votes pour	Votes contre	Abstentions	Pourcentage
Jean-Paul Zens	485,939,684	18,904,920	604,477	96.255 %
René Steichen	484.158.766	20,671,608	618,707	95.905 %

Le Président clôture l'Assemblée à 12 heures 15.

* * *

Procès-verbal de l'Assemblée Ordinaire du 3 avril 2014, signé conformément à l'article 26 des statuts de la Société par :

			
René STEICHEN Président	Pierre MARGUE Secrétaire	Anne REULAND Scrutateur	Carlo MATAGNE Scrutateur